

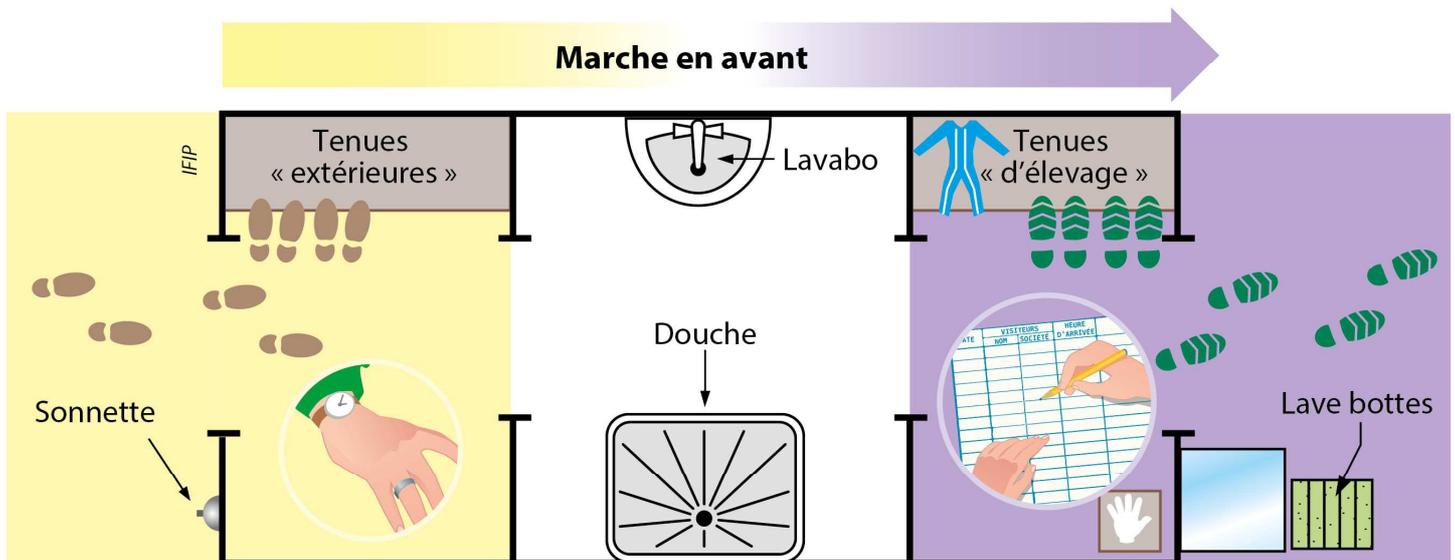
Procédure entrée intervenants extérieurs

Consignes pour accéder dans l'élevage

- ▶ Ne pas avoir été en contact avec des porcs ou des sangliers de pays infectés depuis moins de 2 nuits.
- ▶ Ne pas introduire de nourriture à base de porc ou de sanglier dans la zone d'élevage.
- ▶ Ne pas introduire de matériel provenant d'autres élevages de porcs ou de sangliers.
- ▶ Garer son véhicule au niveau du parking visiteurs en suivant la signalétique
- ▶ Aller directement au sas sanitaire
- ▶ Sonner à l'entrée ou appeler l'éleveur (numéro de téléphone affiché à l'entrée du sas)
- ▶ Ne pas entrer sans autorisation de l'éleveur

Consignes à appliquer dans le sas sanitaire

Dans le sas sanitaire respecter les consignes qui sont affichées et la marche en avant selon 3 zones.



Zone professionnelle

- 1** Enlever dès l'entrée dans le sas ses **chaussures/surbottes** (les chaussures restent dans les surbottes)
- 2** Enlever :
 - Ses vêtements « extérieurs »
 - Bijoux et montre

Zone intermédiaire

- 3** Se laver les mains
 - A - Savon
 - B - Eau chaude
 - C - Essuies mains jetables
- 3** Ou douche
 - Cheveux + corps
 - Savon, shampoing

Zone d'élevage

- 4** Revêtir une **tenue d'élevage** (tee-shirt, combinaisons propres)
- 5** Port de **gants et charlottes jetables**
- 6** Port des **bottes de l'élevage**
- 7** Signer le **cahier d'émargement** avec le motif de la visite

Sortie de l'élevage : mêmes procédures mais en sens inverse